

GRILLE TARIFAIRE 2024

Validée en assemblée générale – le 8 décembre 2023

FRAIS D'ADHESION	
Frais d'adhésion entreprise	144 €
Frais d'adhésion salarié	28 €
FRAIS DE RE-ADHESION SUITE A RADIATION	
Frais de ré-adhésion entreprise	144 €
Frais de ré-adhésion salarié	28 €
COTISATION ANNUELLE PAR SALARIE (Prévention et Santé au Travail)	
Suivi dans nos centres	93 €
Suivi en entreprise	118 €
Suivi Montagne	116 €
Suivi salariés éloignés	132 €
Suivi INB (ex-DATR) + tarif par visite INB	137 € + 363 €
Absence non excusée <i>(Si non excusée 3 j ouvrés avant le rdv et non substituée par l'entreprise)</i>	75 €
COTISATION A LA VISITE	
Visite intérimaires et intermittents	105 €
Absence non excusée <i>(Si non excusée 3 j ouvrés avant le rdv et non substituée par l'entreprise)</i>	105 €
COTISATION ANNUELLE PAR SALARIE (Adhérents hors agrément)	
Suivi salarié adhérent hors agrément	98 €
Absence non excusée <i>(Si non excusée 3 j ouvrés avant le rdv et non substituée par l'entreprise)</i>	75 €
RECOUVREMENT	
Relance de paiement	20 €